



UNIVERSITÉ PARIS 1

**PANTHÉON SORBONNE**

---



UNIVERSITÉ PARIS 1  
**PANTHÉON SORBONNE**



Protéger les données personnelles et la  
vie privée

# Sommaire

- Les données personnelles
- Le règlement européen de protection des données (RGPD)
- Les pixels espions
- Protection des données et réseaux sociaux
- Le droit à l'oubli
- Les traces locales
- Les traces sur Internet

# Sommaire

- **Les données personnelles**
- Le règlement européen de protection des données (RGPD)
- Les pixels espions
- Protection des données et réseaux sociaux
- Le droit à l'oubli
- Les traces locales
- Les traces sur Internet

# Les données personnelles

- Les données personnelles permettent d'identifier directement ou indirectement une personne :
  - nom, prénom,
  - photo,
  - date de naissance,
  - adresse postale, email, adresse IP d'ordinateur
  - n° de sécurité sociale,
  - n° de téléphone,
  - n° de carte bancaire,
  - plaque d'immatriculation du véhicule,
  - empreinte génétique,
  - etc.

# Les données personnelles

- Certaines informations sont considérées comme sensibles car elles peuvent conduire à un comportement discriminatoire (ex : origine raciale, opinions politiques, philosophiques ou religieuses, appartenance syndicale, information relative à la santé ou à ses orientations sexuelles).
- En principe, ces données dites "sensibles" ne peuvent être recueillies et exploitées.
- Toutefois, certains traitements relatifs à ces données sont possibles dans la mesure où la finalité du traitement l'exige et moyennant le respect de certaines conditions, dont le consentement explicite de la personne fichée.
- Certains fichiers publics (fisc, sécurité sociale, caf, police et justice, etc.) sont constitués dans l'intérêt légitime de l'état sans votre accord et sans possibilité d'opposition de votre part.
- D'autres sont liés à vos contrats :
  - Exemples : les données EDF ou les données conservées par votre employeur
- Pour d'autres, il est possible d'exercer son droit d'opposition.

# Les données personnelles

- La **loi Informatique et libertés** de 1978 régit la collecte, l'usage et la finalité de la mise en place d'un traitement automatisé ou d'un fichier manuel contenant des données personnelles.
- La **Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)** en assure le respect.
- De nombreux pays dans le monde disposent d'une législation spécifique ou d'une autorité qui protègent les données personnelles à des niveaux plus ou moins équivalents (voir carte CNIL).

# Les données personnelles

- Avant d'envoyer des informations vous concernant sur le web, il est recommandé de vérifier les conditions indiquées dans les **pages de mentions légales** et de **politique de confidentialité du site**. Vous devez pouvoir y retrouver :
  - l'identité du responsable du site ;
  - l'objectif de la collecte d'informations ;
  - le caractère obligatoire ou facultatif des réponses fournies ;
  - les droits reconnus à la personne ;
  - les informations sur le traitement des données vous concernant.

# Sommaire

- Les données personnelles
- Le règlement européen de protection des données (RGPD)
- Les pixels espions
- Protection des données et réseaux sociaux
- Le droit à l'oubli
- Les traces locales
- Les traces sur Internet

# Le règlement européen de protection des données (RGPD)

- Le **RGPD** permet une uniformisation de la **protection des données au niveau européen** et un renforcement de la protection des données dans l'Union européenne et qui s'applique aussi de façon extra-territoriale, depuis le 25 mai 2018. Il implique :
  - L'information des internautes en cas de piratage de leurs données ;
  - La possibilité de lancer une action de groupe par le biais d'une association ou d'un organisme actif dans le domaine de la protection des données dès lors que les internautes considèrent que leurs données ont été utilisées en contradiction avec la loi ;
  - La portabilité des données permettant aux internautes de récupérer des données communiquées à une plateforme et de les transmettre à une autre (pas effectif actuellement) ;
  - Le consentement des mineurs sans l'autorisation des parents fixé à 15 ans (13 ans dans certains pays de l'Union Européenne).

# Le règlement européen de protection des données (RGPD)

Le RGPD renforce également certains droits :

- **Mise à disposition** pour les internautes d'une information claire, simple et facilement accessible sur la collecte et l'utilisation de leurs données par les entreprises du web **même si elles sont basées en dehors de l'Union européenne** ( si elles interviennent dans l'Union Européenne ) ;
- **Interdiction** sauf exceptions de l'utilisation de certaines données sensibles (origine ethnique, opinions politiques, convictions religieuses, données de santé, orientation sexuelle...) ;
- Meilleure **protection** contre le profilage et les décisions automatisées (par exemple en cas de recrutement en ligne sans aucune intervention humaine) ;
- **Droit à l'oubli** numérique.

# Sommaire

- Les données personnelles
- Le règlement européen de protection des données (RGPD)
- **Les pixels espions**
- Protection des données et réseaux sociaux
- Le droit à l'oubli
- Les traces locales
- Les traces sur Internet

# Les pixels espions

- **Qu'est-ce qu'un pixel espion ?** Ce sont des très petites images numériques transparentes.
- **A quoi servent-ils ?** Ceux-ci fonctionnent comme les cookies, ils sont utilisés principalement par les propriétaires de sites internet pour récupérer des informations (données) sur les activités des internautes afin d'améliorer leur service. Ils permettent aux services de statistiques ou de mesure d'audience de pister la navigation à travers les sites visités.
- **Où peut-on les trouver ?** Par défaut, les services de messageries (Gmail, Thunderbird, etc.) bloquent les contenus distants (images, signatures) pour éviter que ces pixels espions ne viennent récupérer vos données.



# Les pixels espions

- **Qu'appelle-t-on « contenus distant » ?** Ce sont toutes les parties d'un message (signature, images, feuille de style ou vidéo) qui ne sont pas inclus dans le message lui-même mais qui sont téléchargés à partir d'internet lorsque l'on affiche le message.

Exemples :



- Ils permettent à celui qui envoie le message de savoir si le message a été lu, d'obtenir également des informations sur l'application ou la plateforme utilisée (ex : navigateur, messagerie, système d'exploitation) mais également la localisation géographique grâce à une approximation donnée par l'adresse IP. Cela permet également de s'assurer que l'adresse email est active et qu'il est donc possible d'envoyer des spams.
- **Conseil** : ne pas charger les images si l'expéditeur de l'e-mail n'est pas connu afin de recevoir moins de spams.

# Sommaire

- Les données personnelles
- Le règlement européen de protection des données (RGPD)
- Les pixels espions
- **Protection des données et réseaux sociaux**
- Le droit à l'oubli
- Les traces locales
- Les traces sur Internet

# Protection des données et réseaux sociaux

- Exemples de données pouvant être collectées sur les réseaux sociaux :
  - informations liées au profil (nom, âge, profession, études, etc.)
  - toutes traces liées à l'activité (likes, partages, commentaires, adhésion à des groupes, etc.)
  - La géolocalisation de l'appareil utilisé.
- Il est possible de consulter les données collectées par Google, Gmail ou les réseaux sociaux à partir de son smartphone.

**Remarque** : si le service est gratuit, cela signifie qu'il se rémunère par la publicité ciblée qu'il vous propose en récupérant vos données personnelles.

# Protection des données et réseaux sociaux

## • Facebook

- La rubrique « Privacy Basics » de Facebook vous explique comment gérer la confidentialité de vos données :
  - Contrôler ce que vous publiez sur Facebook
  - Gérer les interactions et l'impact des autres sur vous et votre contenu
  - Personnaliser ce que vous voyez
  - Protéger votre compte
  - Contrôler les publicités que vous montre Facebook

**Paramètres et outils de confidentialité**

<b>Qui peut voir mon contenu ?</b>	
Qui peut voir vos futures publications ?	Public
<b>Qui peut me trouver avec une recherche ?</b>	
Qui peut vous trouver à l'aide de l'adresse e-mail que vous avez fournie ?	Tout le monde
Qui peut vous trouver à l'aide du numéro de téléphone que vous avez fourni ?	Amis
Voulez-vous que les moteurs de recherche en dehors de Facebook affichent votre profil ?	Non

**Gérer les paramètres**

# Protection des données et réseaux sociaux

- Instagram

- l'espace « Confidentialité et Sécurité » explique comment protéger ses données personnelles :
  - Contrôler sa visibilité
  - Résoudre les abus et bloquer des personnes
  - Partager des photos en toute sécurité
  - Signaler quelque chose des comptes piratés, une usurpation d'identité, etc.

- Twitter

- Par défaut, un message Twitter est visible par tous les internautes. La protection des données personnelles est donc indispensable.
- La rubrique « Twitter en toute sécurité ! Les bases » explique comment :
  - Protéger votre compte
  - Evaluer les liens sur Twitter et éviter l'hameçonnage
  - Sélectionner vos applications
- La rubrique « Protection de vos données personnelles » vous explique comment contrôler les informations partagées.

# Sommaire

- Les données personnelles
- Le règlement européen de protection des données (RGPD)
- Les pixels espions
- Protection des données et réseaux sociaux
- **Le droit à l'oubli**
- Les traces locales
- Les traces sur Internet

# Le droit à l'oubli

- Le 13 mai 2014, la Cour de justice de l'Union européenne posait deux principes :
  - les moteurs de recherche sont responsables des données personnelles transitant dans leurs algorithmes.
  - ils sont tenus d'effacer les données obsolètes, non pertinentes ou inappropriées.

Google a mis rapidement en place un formulaire d'effacement :

- une fois la demande du particulier acceptée, le moteur alerte le site qu'une requête nominative adossée à l'une de ses pages est désormais déréférencée.

Ce droit s'ajoute à d'autres droits : à la portabilité, à la modification, au déréférencement, etc.

## Sommaire

- Les données personnelles
- Le règlement européen de protection des données (RGPD)
- Les pixels espions
- Protéger son Smartphone : quelques conseils
- Protection des données et réseaux sociaux
- Le droit à l'oubli
- **Les traces locales**
- Les traces sur Internet

# Les traces locales

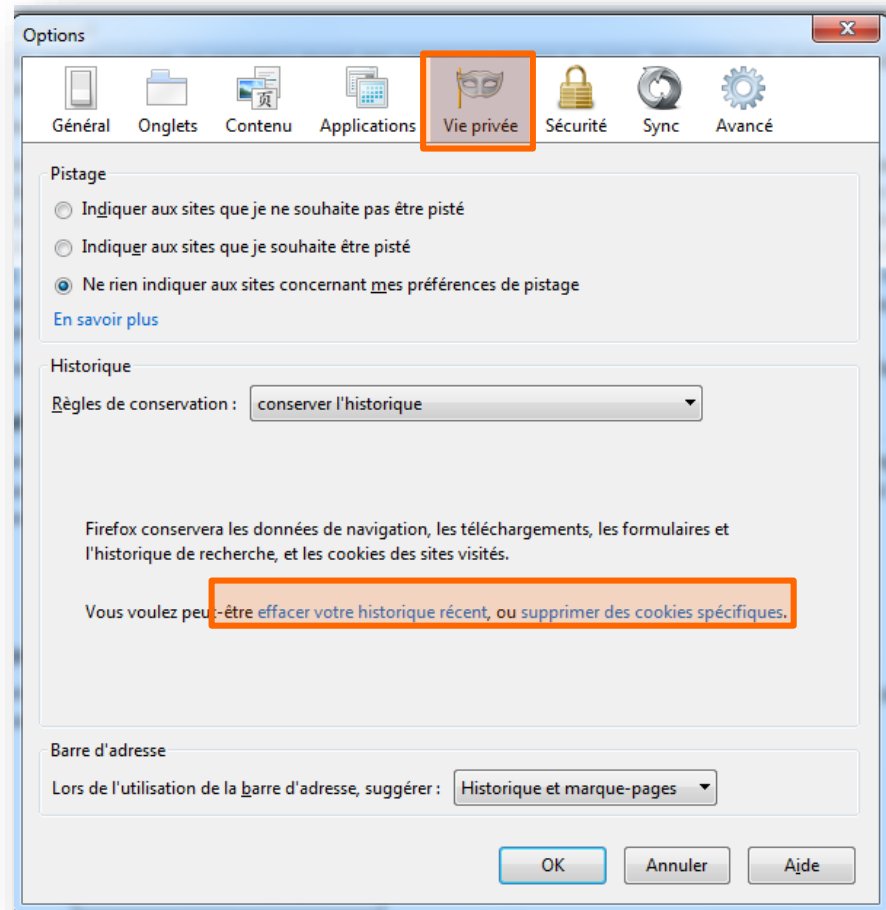
- Une simple navigation sur le web enregistre sur votre disque dur :
  - la liste des URL consultées (historique de navigation) ;
  - les données saisies (historique des recherches et formulaires) ;
  - les fichiers que le navigateur télécharge pour afficher les pages web (cache du navigateur) ;
  - les fichiers que vous avez téléchargés (téléchargements).
- Les bonnes pratiques :
  - effacer l'historique de navigation, des téléchargements, etc. à chaque fois que vous fermez votre navigateur. Vous pouvez aussi utiliser la « navigation privée » si vous utilisez un ordinateur que vous partagez.
  - paramétrer votre navigateur pour que ces informations soient automatiquement effacées.

# Les traces locales


- Une simple navigation sur le web enregistre aussi sur votre disque dur des **cookies** :
  - ce sont des témoins de connexion prenant la forme d'un fichier texte ;
  - ils ne doivent pas être confondus avec des logiciels espions ou des virus ;
  - ils peuvent être utilisés pour maintenir les données relatives à l'utilisateur durant sa navigation, mais aussi à travers plusieurs visites ;
  - ils peuvent être utilisés pour mémoriser l'information sur l'utilisateur d'un site, dans le but de lui montrer un contenu approprié dans le futur ;
  - les cookies de pistage sont utilisés pour suivre les habitudes de navigation des utilisateurs d'internet ;
  - ils peuvent être interceptés, volés, modifiés...
- **Les bonnes pratiques** :
  - toujours fermer toutes les fenêtres de votre navigateur afin que les cookies d'identification soient effacés ou déconnectez-vous quand le site le propose ;
  - il est toujours possible de supprimer partiellement ou totalement les autres cookies dans les options du navigateur.

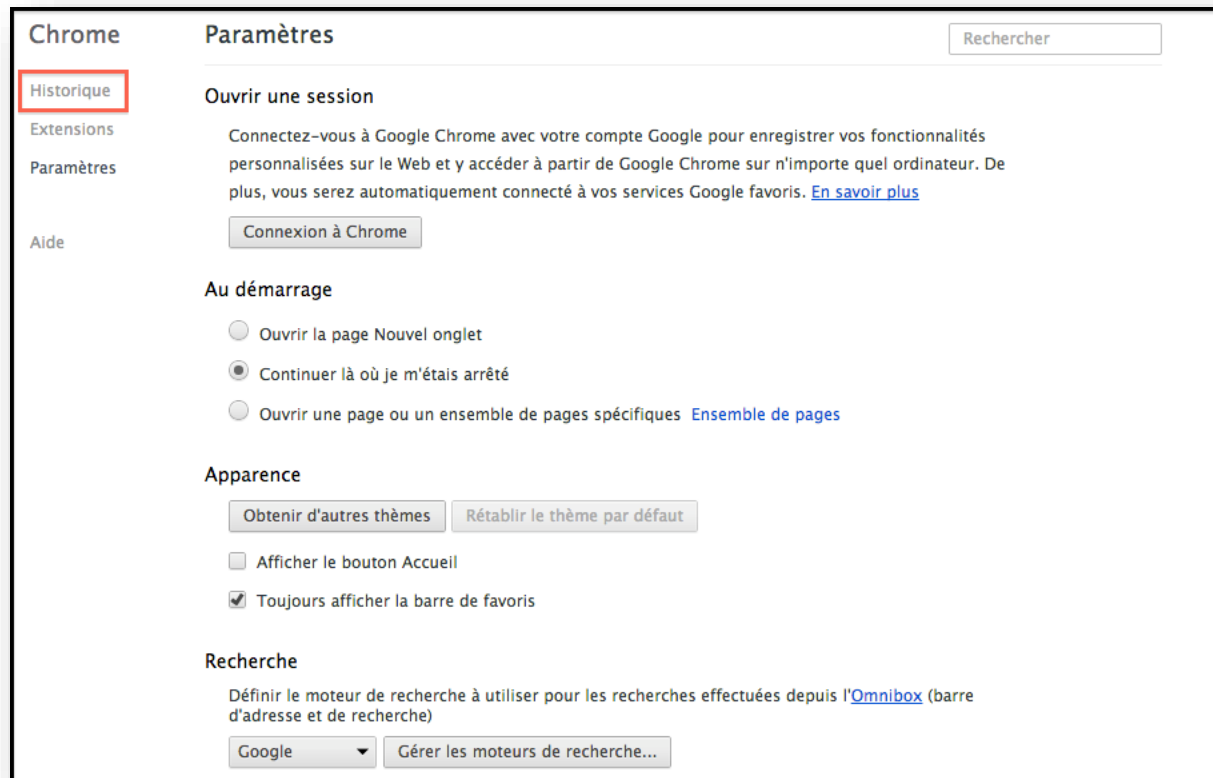
# Les traces locales

- Supprimer les cookies dans Firefox :
  - Cliquez sur Options



# Les traces locales

- Supprimer les cookies dans Chrome :
  - Cliquez directement sur l'icône  à droite de l'écran > Paramètres > Historique > Effacer les données de navigation



# Navigation privée

- Les navigateurs donnent la possibilité de passer en mode navigation privée ; dans ce cas, votre ordinateur ne conserve aucun enregistrement de l'historique de navigation. Attention, toutefois, votre Fournisseur d'Accès à Internet ou votre employeur ont toujours la possibilité de connaître les pages que vous avez visitées.
  - Firefox : lancer Firefox > Fichier > Nouvelle fenêtre de navigation privée
  - Chrome : lancer Google Chrome > Fichier > Nouvelle fenêtre de navigation privée
  - Safari : lancer Safari > onglet Safari > Navigation privée
- A chaque fois que vous passez à ce mode, les conditions et limites de cette navigation privée sont explicitées ; lisez les bien afin de comprendre exactement ce qui reste traçable après votre passage.

# Sommaire

- Les données personnelles
- Le règlement européen de protection des données (RGPD)
- Les pixels espions
- Protection des données et réseaux sociaux
- Le droit à l'oubli
- Les traces locales
- **Les traces sur Internet**

# Les traces sur internet

- L'identification IP
  - Chaque ordinateur connecté à Internet dans le monde est identifié par une adresse IP (Internet Protocol) :
    - temporaire (elle vous est attribuée par votre FAI au moment de votre connexion) ;
    - ou fixe
  - L'adresse IP fournit un indice sur la localisation géographique de l'ordinateur qu'elle identifie.
  - Votre machine ne navigue donc pas anonymement sur Internet ;
  - Et la trace de vos connexions est conservée pendant un an.

**Remarque** : Il est possible de retrouver le contenu de sites web supprimés. En effet, certaines organisations réalisent des clichés instantanés de tous les sites Internet. Grâce à des technologies modernes, elles recueillent ces clichés de façon continue et les mettent gratuitement à disposition sur Internet. Le projet de ce type le plus connu est la Wayback Machine (Internet Archive).

# Les traces sur internet

- Quand vous consultez une page web, votre navigateur interroge le serveur web hébergeant cette page pour y récupérer les données (textes, images, ...) à télécharger (cookies).
  - Cette requête envoie des variables caractérisant votre environnement :
    - votre **adresse IP** qui renseigne sur votre localisation géographique;
    - votre **nom d'hôte** (ou fournisseur d'accès) ;
    - votre **système d'exploitation** ;
    - la version de votre **navigateur**.
  - Le serveur web visité peut garder ces traces et suivre ainsi votre navigation sur son site. C'est le principe du pistage « tracking » sur internet.
    - Ex : Si vous avez visité le site d'Amazon, il vous propose à la visite suivante des produits qui peuvent correspondre à vos besoins car le serveur a gardé en mémoire les pages que vous avez consultées.
  - Pour éviter ou limiter cela, il est recommandé d'activer le **mode navigation privée** ou bien d'utiliser les navigateurs Qwant ou Lilo qui ne pratiquent pas le tracking.

# DSIUN – Service des usages numériques

- **Conception – Réalisation**

- Alexa Gallo – Catherine Loire – Mélanie Mauvoisin - Service des usages numériques - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

- **Sources**

- Patricia Cavallo
- Martine Fontaine

---

Version du support : 2.0  
Juillet 2021



[Licence Creative Commons :](#)  
[Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale](#)  
[Partage des Conditions Initiales à l'Identique](#)



UNIVERSITÉ PARIS 1  
**PANTHÉON SORBONNE**

---